

Maitre d'ouvrage

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TARBES LOURDES PYRENEES**

Avril 2024

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)  
du Canton d'Ossun**

Vu pour être annexé à  
l'arrêté du 22 AVR. 2024

**MISE A JOUR**

Le Président,



Gérard TREMEGE

**Servitudes  
d'Utilité Publique**



Direction Départementale  
des Territoires  
Hautes-Pyrénées

Service urbanisme, foncier  
et logement

Bureau d'application du droit  
des sols

3, rue Lordat BP 1349  
65013 Tarbes Cedex  
Tél. : 05 62 51 41 41



**Le Président**

**ARRETE n° ARR2024-041  
PORTANT MISE À JOUR DES ANNEXES DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU CANTON D'OSSUN RELATIVE  
AUX SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE PRENANT EN COMPTE LA  
SERVITUDE AÉRONAUTIQUE DE DÉGAGEMENT DE TYPE T5**

Le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 3 août 2016 portant création d'une nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, des Communautés de Communes du Pays de Lourdes, du Canton d'Ossun, de Bigorre-Adour-Echez, du Montaigu, de Batsurguère, de Gespe-Adour-Alaric et du Syndicat de ramassage scolaire des rives de l'Alaric,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L151- 43, L152-7, L153-60 et R153-18,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Canton d'Ossun,

Vu les pièces relatives aux servitudes d'utilité publique annexées au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Canton d'Ossun,

Vu l'arrêté ministériel du Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires en date du 08 décembre 2022, et les plans annexés, approuvant le plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (Hautes-Pyrénées),

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Canton d'Ossun relatives aux servitudes d'utilité publique.

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** les annexes 6.1.1 liste des servitudes d'utilité publique et des contraintes, et 6.1.2. plan des servitudes d'utilité publique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Canton d'Ossun sont effectivement mises à jour à la date du présent arrêté par institution de servitudes d'utilité publique.

Cette servitude d'utilité publique fait suite à l'approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (Hautes-Pyrénées).

**ARTICLE 2 :** le dossier de mise à jour des servitudes d'utilité publique sera tenu à disposition du public :

- à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, à la Zone Tertiaire Pyrènes Aéro Pôle, Téléport 1, CS 51331 65013 TARBES CEDEX 9, aux jours et heures d'ouverture habituels,
- aux mairies concernées par cette mise à jour des SUP aux jours et heures

d'ouverture habituels de chaque mairie.

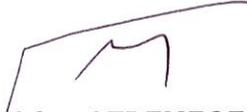
**ARTICLE 3** : le présent arrêté sera affiché au siège de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées ainsi que dans les mairies concernées par la mise à jour des SUP durant un mois, conformément aux dispositions de l'article R153- 18 du Code de l'Urbanisme.

**ARTICLE 4** : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires des Hautes- Pyrénées.

Juillan, le **22 AVR. 2024**



  
Gérard TREMEGE

Maitre d'ouvrage

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TARBES LOURDES PYRENEES**

Avril 2024

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)  
du Canton d'Ossun**

Vu pour être annexé à  
l'arrêté du **22 AVR. 2024**

**MISE A JOUR**

Le Président,

  
Gérard TREMEGE

**Liste des Servitudes  
d'Utilité Publique**



Direction Départementale  
des Territoires  
Hautes-Pyrénées

Service urbanisme, foncier  
et logement

Bureau d'application du droit  
des sols

3, rue Lordat BP 1349  
65013 Tarbes Cedex  
Tél. : 05 62 51 41 41



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## PLUi du Canton d'Ossun

### Commune d'Averan

### Liste des servitudes d'utilité publique recensées

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 150 LANNE – GER	Arrêté ministériel	04/06/2004	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Liaison aérienne 150 kv n°1 – Bastillac-Jurançon	Courrier gestionnaire		RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

## PLUi du Canton d'Ossun

### Commune d'Azereix

#### Liste des servitudes d'utilité publique recensées

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Inscrit MH	Maison - AZEREIX	Arrêté préfectoral	19/09/1988	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Inscrit MH	Lavoir (ancien) - AZEREIX	Arrêté ministériel	30/03/1979	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Inscrit MH	Eglise - AZEREIX	Arrêté ministériel	30/03/1979	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
AR 6	Servitudes relatives aux champs de tir	Champs de tir	N°640 238 01 – Ger	Décret ministériel	08/04/1994	Ministère de la Défense E.S.I.D.B. Etablissement du Service Infrastructure de la Défense BORDEAUX
EL11	Servitudes relatives aux propriétés limitrophes des routes express et déviation d'agglomération	Déviations d'agglomération	Déviations de Juillan	Arrêté préfectoral	15/12/1981	Conseil général des Hautes-Pyrénées Direction des Routes et Transports
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de gaz	Canalisation	DN 200 OSSUN – IBOS	Arrêté ministériel	04/06/2004	TIGF Secteur de Tarbes
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 63 kV	Bastillac - Sarsan	Courrier gestionnaire	12/12/2002	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPRN	Azereix	Arrêté préfectoral	02/02/2016	Direction Départementale des Territoires SERCAD
PT1	Servitudes relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aéroport	Décret ministériel	09/10/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA
PT2	Servitudes relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aéroport	Décret ministériel	25/09/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA

## PLUi du Canton d'Ossun

### Commune d'Azereix

PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Câble	205-03 Toulouse Bayonne – tronçon Tarbes-Pau			France Télécom UPR SO
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer	Voie ferrée	Toulouse – Bayonne			Réseaux Ferré de France Direction régionale Midi-Pyrénées
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

## PLUi du Canton d'Ossun

### Commune de Barry

### Liste des servitudes d'utilité publique recensées

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
A4	Servitudes applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Police des eaux	Echez	Arrêté préfectoral	01/10/1975	Direction Départementale des Territoires SEREF
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPR	Barry	Arrêté préfectoral	28/03/2006	Direction Départementale des Territoires SERCAD
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

**PLUi du Canton d'Ossun**

**Commune de Bénéac**

**Liste des servitudes d'utilité publique recensées**

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
A4	Servitudes applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Police des eaux	Echez	Arrêté préfectoral	01/10/1975	Direction Départementale des Territoires SEREF
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Inscrit MH	Eglise (à l'exclusion du clocher isolé moderne) – BENAC	Arrêté ministériel	20/07/1972	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 150 LANNE – BERNAC-DEBAT	Décret ministériel	01/03/1985	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Bastillac – Jurançon	Courrier gestionnaire	11/03/2003	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPR	Bénéac	Arrêté préfectoral	28/03/2006	Direction Départementale des Territoires SERCAD
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Câble	FO F404 Barbazan Debat – Lourdes			France Télécom UPR SO
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

## PLUi du Canton d'Ossun

### Commune de Hibarette

#### Liste des servitudes d'utilité publique recensées

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
A4	Servitudes applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Police des eaux	Echez	Arrêté préfectoral	01/10/1975	Direction Départementale des Territoires SEREF
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 350 LANNE – BERNAC-DEBAT	Décret ministériel	01/03/1985	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Bastillac - Jurançon	Courrier gestionnaire	11/03/2003	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPR	Hibarette	Arrêté préfectoral	28/03/2006	Direction Départementale des Territoires SERCAD
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

## PLUi du Canton d'Ossun

### Commune de Juillan

#### Liste des servitudes d'utilité publique recensées

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
A4	Servitudes applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Police des eaux	Echez	Arrêté préfectoral	01/10/1975	Direction Départementale des Territoires SEREF
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Captage puits	Juillan cad.80 section A	Arrêté préfectoral	15/12/1989	Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
EL11	Servitudes relatives aux propriétés limitrophes des routes express et déviation d'agglomération	Déviations d'agglomération	Déviations de Juillan	Arrêté préfectoral	15/12/1981	Conseil général des Hautes-Pyrénées Direction des Routes et Transports
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Bastillac – Lannemezan	Courrier gestionnaire	10/10/2024	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Bastillac – Jurançon	Courrier gestionnaire	11/03/2003	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 63 kV	Bastillac – Sarsan	Courrier gestionnaire	12/12/2002	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
INT1	Servitude au voisinage des cimetières	Cimetière	Information indicative DDT			Préfecture des Hautes-Pyrénées
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPR	Juillan	Arrêté préfectoral	18/02/2015	Direction Départementale des Territoires SERCAD
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PER	Juillan	Arrêté préfectoral	11/12/1990	Direction Départementale des Territoires SERCAD
PT1	Servitudes relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aéroport	Décret ministériel	09/10/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA

## PLUi du Canton d'Ossun

PT2	Servitudes relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aérodrome	Décret ministériel	25/09/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Câble	472-01 Tarbes- Lourdes			France Télécom UPR SO
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer	Voie ferrée	Toulouse – Bayonne			Réseau Ferré de France Direction régionale Midi-Pyrénées
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

**PLUi du Canton d'Ossun**

**Commune de Lanne**

**Liste des servitudes d'utilité publique recensées**

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
A5	Servitudes pour la pose des canalisations d'eau potable et d'assainissement	Canalisations EP/EU	Information indicative DDT			Syndicat AEP/Assainissement
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	PPE065000300	Route d'Adé			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Branchement	DN 080 GDF LANNE	Arrêté ministériel	04/06/2004	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 100 LOUEY – LANNE – 1ERE PART. CAN.			TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 350 LANNE – BERNAC-DEBAT	Décret ministériel	01/03/1985	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 150 LANNE – GER	Arrêté ministériel	04/06/2004	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 100 LANNE – LOURDES - SAUX	Arrêté ministériel	04/06/2004	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 350 OSSUN - LANNE	Décret ministériel	01/03/1985	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Bastillac - Jurançon	Courrier gestionnaire	11/03/2003	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE

## PLUi du Canton d'Ossun

### Commune de Lanne

PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPRN	PPRN Lanne	Arrêté préfectoral	25/01/2010	Direction Départementale des Territoires SERCAD
PT1	Servitudes relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aéroport	Décret ministériel	09/10/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA
PT2	Servitudes relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aéroport	Décret ministériel	25/09/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Câble	472-01 Tarbes-Lourdes			France Télécom UPR SO
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aéroport Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

**PLUi du Canton d'Ossun**

**Commune de Layrisse**

**Liste des servitudes d'utilité publique recensées**

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Câble	FO F404 BARBAZAN-DEBAT – LOURDES	Courrier gestionnaire	22/11/2005	France Télécom UPR SO
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

**PLUi du Canton d'Ossun**

**Commune de Louey**

**Liste des servitudes d'utilité publique recensées**

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
A4	Servitudes applicables aux terrains riverains des cœurs d'eau non domaniaux	Police des eaux	Echez	Arrêté préfectoral	01/10/1975	Direction Départementale des Territoires SEREF
EL11	Servitudes relatives aux propriétés limitrophes des routes express et déviation d'agglomération	Déviation d'agglomération	Déviation de Juillan	Arrêté préfectoral	15/12/1981	Conseil général des Hautes-Pyrénées Direction des Routes et Transports
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 125/050 LOUEY – LANNE – 2EME PART. BRAN.			TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 100 LOUEY – LANNE 1ERE PART. CAN.			TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPRN	Louey	Arrêté préfectoral	07/03/2016	Direction Départementale des Territoires S.E.R.C.A.D
PT1	Servitudes relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aéroport	Décret ministériel	09/10/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA
PT2	Servitudes relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aéroport	Décret ministériel	25/09/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Câble	472-01 Tarbes-Lourdes			France Télécom UPR SO
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées

**PLUi du Canton d'Ossun**

***Commune de Louey***

T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex
----	---	--------------------------------------	--	-------------------------	------------	--

**Commune de Lamarque-Pontacq**

**Liste des servitudes d'utilité publique recensées**

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Monument inscrit	Vielle tour de Pontacq et restes de remparts	Divers	21/06/2006	Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 350 SOUMOULOU - OSSUN	Décret ministériel	25/08/1992	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Bastillac - Jurançon	Courrier gestionnaire	11/03/2003	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 63 kV	Coarraze – Nay - Sarsan	Décret ministériel	03/08/1972	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	Centre radioélectrique	FH entre Uzein (064 057 0004) et Bagnères de biigorre/pic du midi (065 057 0001)			
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

## PLUi du Canton d'Ossun

### Commune d'Orincles

#### Liste des servitudes d'utilité publique recensées

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
A4	Servitudes applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Police des eaux	Echez	Arrêté préfectoral	01/10/1975	Direction Départementale des Territoires SEREF
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPR	Orincles	Arrêté préfectoral	28/05/2006	Direction Départementale des Territoires SERCAD
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Câble	FO F404 BARBAZAN-DEBAT – LOURDES	Courrier gestionnaire	22/11/2005	France Télécom UPR SO
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

**PLUi du Canton d'Ossun**

**Commune d'Ossun**

**Liste des servitudes d'utilité publique recensées**

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
A5	Servitudes pour la pose des canalisations d'eau potable et d'assainissement	Canalisations EP/EU	Information indicative DDT			Syndicat AEP/Assainissement
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Classé MH	Dolmen – BARTRES	Arrêté ministériel	01/01/1887	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Classé MH	Tumulus de la Halliade – BARTRES	Arrêté ministériel	16/03/1977	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
AR6	Servitudes relatives aux champs de tir	Champs de tir	N°640 238 01 – GER	Décret ministériel	08/04/1994	Ministère de la Défense E.S.I.D.B. – Etablissement du Service Infrastructure de la Défense BORDEAUX
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	CPT065000300	Route d'Adé			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	PPI065000300	Route d'Adé			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	PPR065000300	Route d'Adé			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	PPE065000300	Route d'Adé			Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 350 OSSUN – LANNE	Décret ministériel	01/03/1985	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 350 SOUMOULOU – OSSUN	Décret ministériel	25/08/1992	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes

## PLUi du Canton d'Ossun

### Commune d'Ossun

I3	Servitudes relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz	Canalisation	DN 200 OSSUN – IBOS	Arrêté ministériel	04/06/2004	TOTAL INFRASTRUCTURE GAZ FRANCE Secteur de Tarbes
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Bastillac - Jurançon	Courrier gestionnaire	11/03/2003	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 63 kV	Bastillac – Sarsan	Courrier gestionnaire	12/12/2002	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPRN	Ossun	Arrêté préfectoral	12/02/2016	Direction Départementale des Territoires SERCAD
PT1	Servitudes relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aéroport	Décret ministériel	09/10/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA
PT2	Servitudes relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles	Centre radioélectrique	065 024 0002 – Tarbes Aéroport	Décret ministériel	25/09/1991	Direction de la sécurité de l'Aviation Civile Sud SNIA
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Câble	205-03 TOULOUSE – BAYONNE – Tronçon TARBES - PAU			France Télécom UPR SO
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Fibre optique	Ossun village	Courrier gestionnaire	06/02/2002	France Télécom UPR SO
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer	Voie ferrée	Toulouse – Bayonne			Réseau Ferré de France Direction régionale Midi-Pyrénées
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aéroport Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

**PLUi du Canton d'Ossun**

**Commune de Visker**

**Liste des servitudes d'utilité publique recensées**

Type	Libellé	Objet	Nom	Document de référence	Date	Gestionnaire
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Bastillac – Lannemezan	Courrier gestionnaire	14/10/2004	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
I4	Servitudes relatives aux lignes électriques	Ligne 150 kV	Bastillac – Jurançon	Courrier gestionnaire	11/03/2003	RTE – Groupe Maintenance Réseaux BEARN – 2 rue Faraday – ZI La Linière – 64140 BILLIERE
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Câble	FO F404 Barbazan Debat-Lourdes			U.R.R. France Télécom
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	Surface de dégagement	Aérodrome Tarbes - Lourdes - Pyrénées	Arrêté ministériel	08/12/2022	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud - Délégation Territoriale des Hautes-Pyrénées
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Servitude aéronautique de dégagement		Arrêté interministériel	25/07/1990	DGAC / SNIA Sud-Ouest – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 Mérignac Cedex

Maitre d'ouvrage

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TARBES LOURDES PYRENEES**

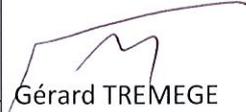
Avril 2024

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)  
du Canton d'Ossun**

Vu pour être annexé à  
l'arrêté du **22 AVR. 2024**

**MISE A JOUR**

Le Président,

  
Gérard TREMEGE

**Plans des Servitudes  
d'Utilité Publique**



Direction Départementale  
des Territoires  
Hautes-Pyrénées

Service urbanisme, foncier  
et logement

Bureau d'application du droit  
des sols

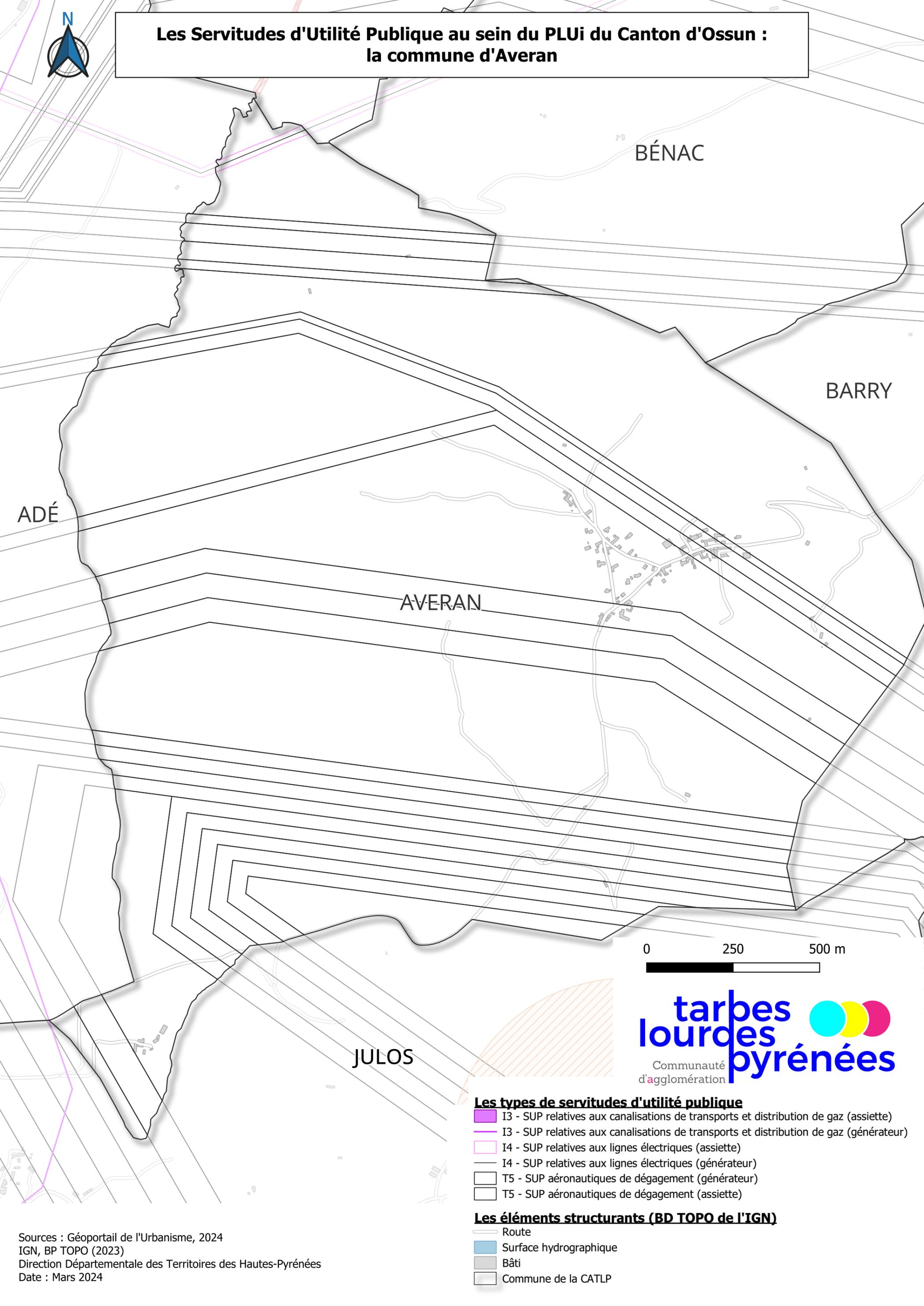
3, rue Lordat BP 1349  
65013 Tarbes Cedex  
Tél. : 05 62 51 41 41



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



# Les Servitudes d'Utilité Publique ausein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune d'Averan



BÉNAC

BARRY

ADÉ

AVERAN

JULOS



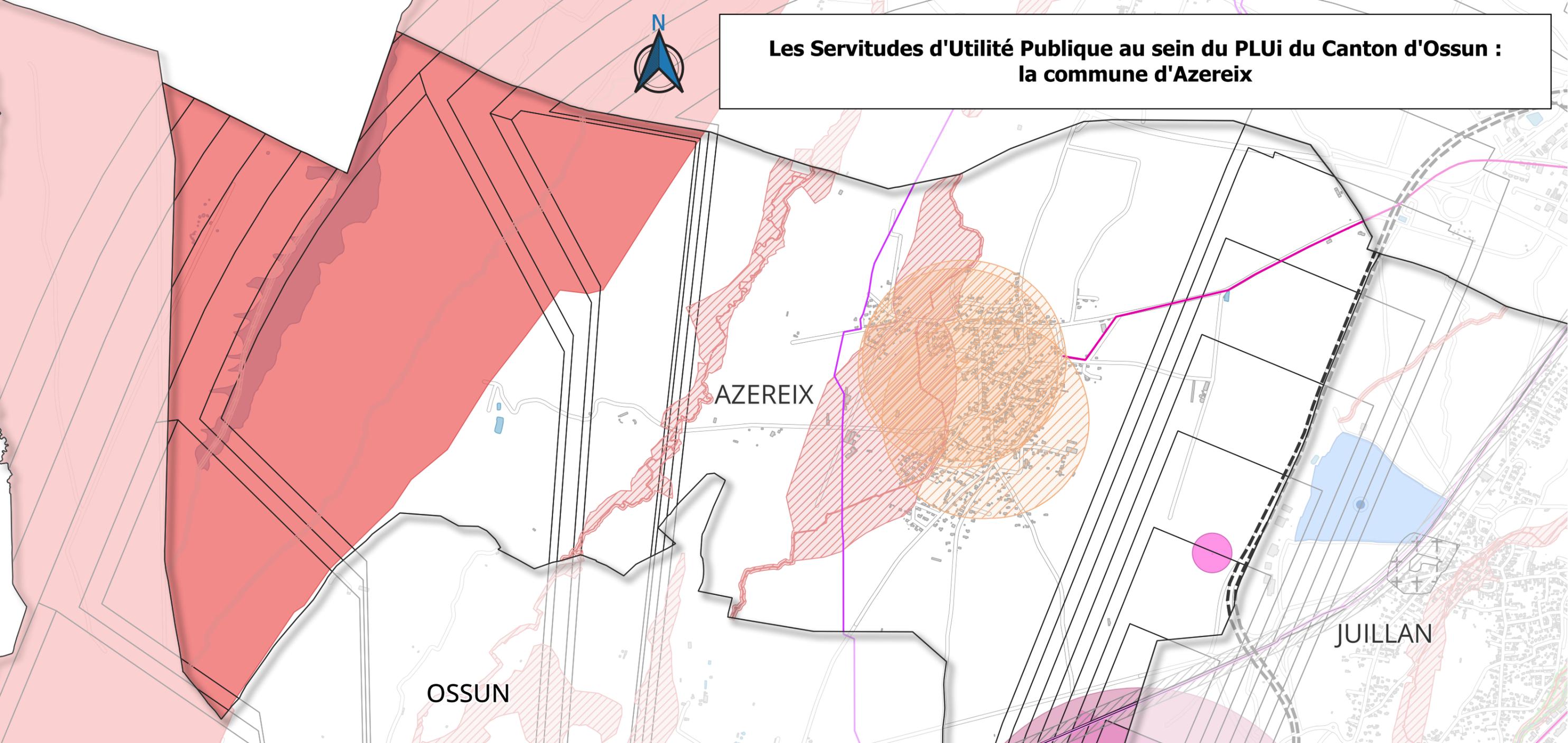
### Les types de servitudes d'utilité publique

-  I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (assiette)
-  I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (générateur)
-  I4 - SUP relatives aux lignes électriques (assiette)
-  I4 - SUP relatives aux lignes électriques (générateur)
-  T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
-  T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

### Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

-  Route
-  Surface hydrographique
-  Bâti
-  Commune de la CATLP

# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune d'Azereix



### Les types de servitudes d'utilité publique

- AC1 - SUP de protection des monuments historiques classés ou inscrits (assiette)
- AC1 - SUP de protection des monuments historiques classés ou inscrits (générateur)
- AR6 - SUP relatives aux champs de tir
- EL11 - SUP relatives aux propriétés limitrophes des routes express et déviation d'agglomération
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (assiette)
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (générateur)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (assiette)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (générateur)
- PM1 - SUP résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
- PT1 - SUP relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - SUP relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles
- PT3 - SUP relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T1 - SUP relatives aux chemins de fer (assiette)
- T1 - SUP relatives aux chemins de fer (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

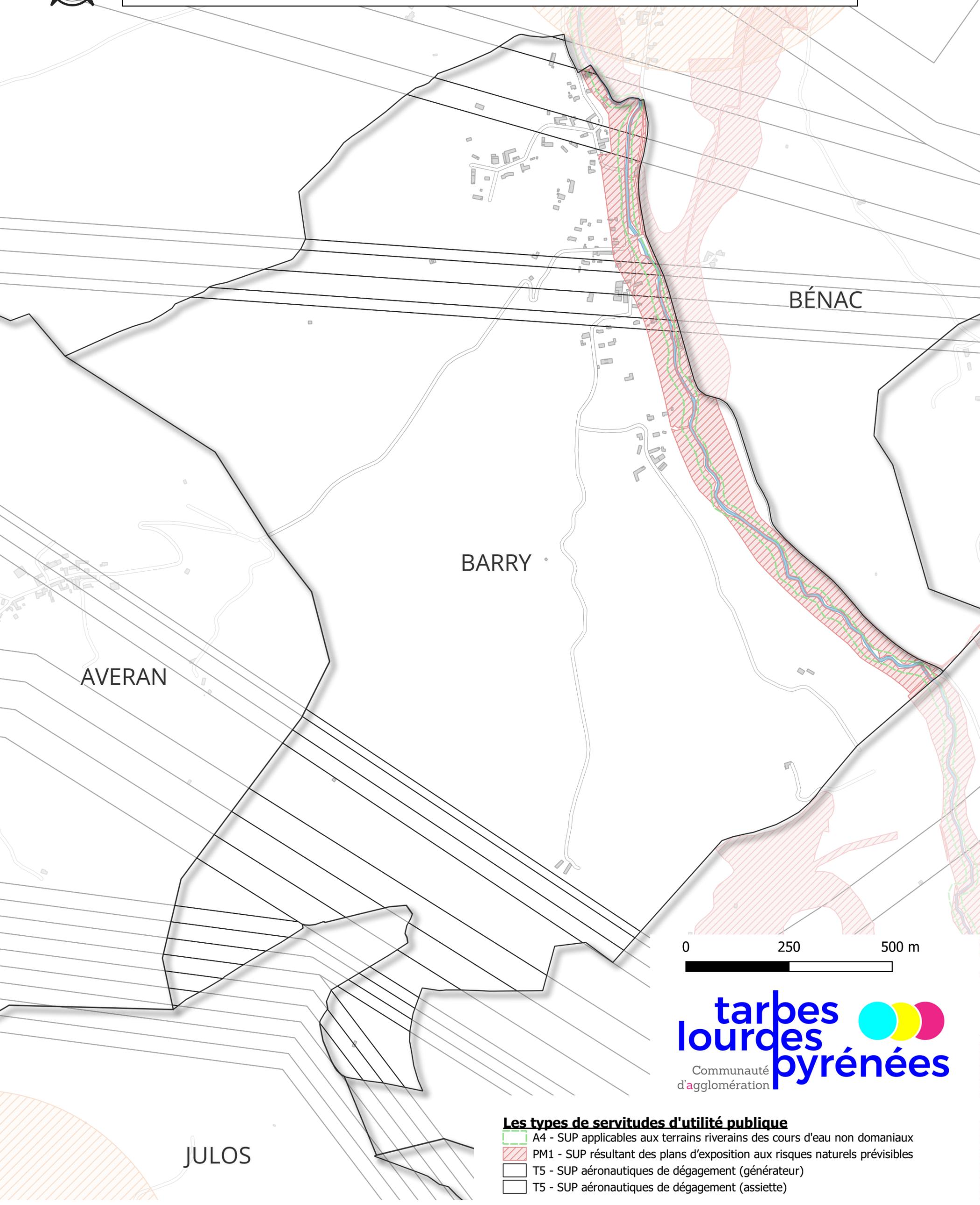
### Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

- Route
- Surface hydrographique
- Bâti
- Commune de la CATLP





# Les Servitudes d'Utilité Publique ausein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune de Barry



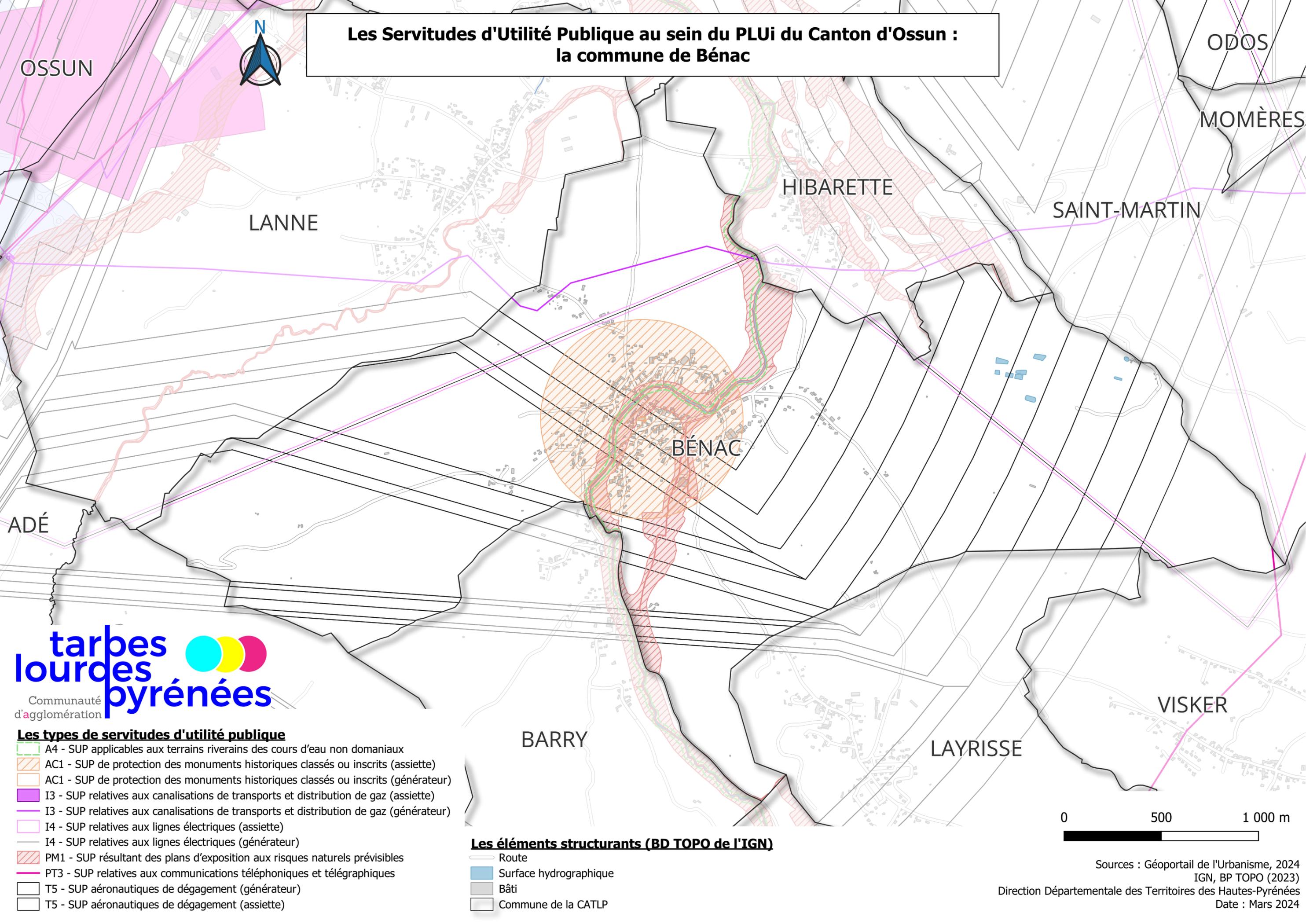
### Les types de servitudes d'utilité publique

- A4 - SUP applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- PM1 - SUP résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

### Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

- Route
- Surface hydrographique
- Bâti
- Commune de la CATLP

# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune de Bénac



## Les types de servitudes d'utilité publique

- A4 - SUP applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- AC1 - SUP de protection des monuments historiques classés ou inscrits (assiette)
- AC1 - SUP de protection des monuments historiques classés ou inscrits (générateur)
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (assiette)
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (générateur)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (assiette)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (générateur)
- PM1 - SUP résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
- PT3 - SUP relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

- Route
- Surface hydrographique
- Bâti
- Commune de la CATLP



# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune de Hibarette



LANNE

SAINT-MARTIN

HIBARETTE

BÉNAC



## Les types de servitudes d'utilité publique

- A4 - SUP applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (assiette)
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (générateur)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (assiette)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (générateur)
- PM1 - SUP résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

- Route
- Surface hydrographique
- Bâti
- Commune de la CATLP

0 250 500 m

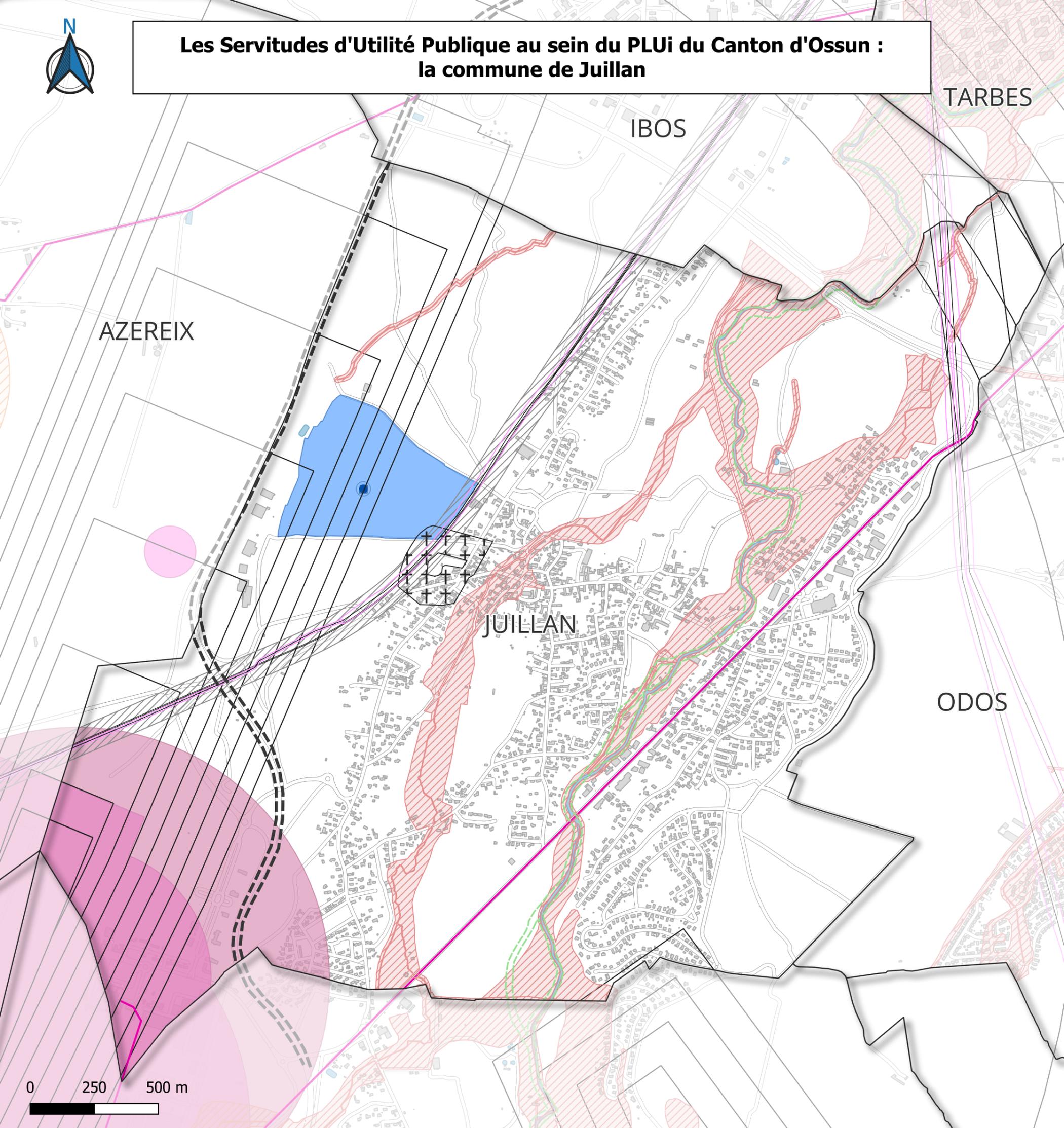


Sources : Géoportail de l'Urbanisme, 2024  
IGN, BP TOPO (2023)

Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées  
Date : Mars 2024



# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune de Juillan



## Les types de servitudes d'utilité publique

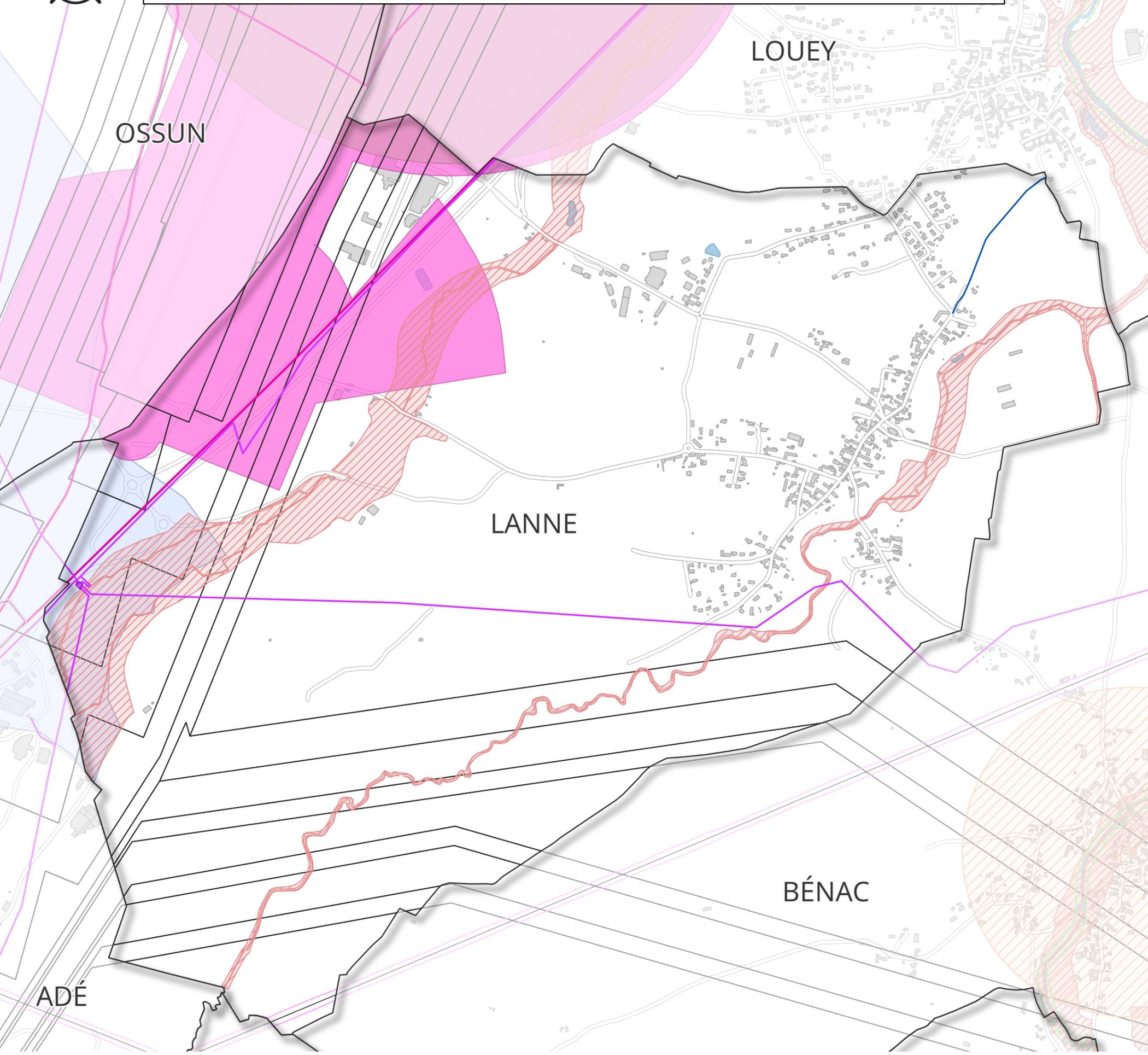
- A4 - SUP applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- AS1 - SUP relatives à la protection des eaux potables et minérale (générateur)
- AS1 - SUP relatives à la protection des eaux potables et minérale (assiette)
- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- EL11 - SUP relatives aux propriétés limitrophes des routes express et déviation d'agglomération
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (assiette)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (générateur)
- INT1 - SUP au voisinage des cimetières
- PM1 - SUP résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
- PT1 - SUP relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - SUP relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles
- PT3 - SUP relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T1 - SUP relatives aux chemins de fer (assiette)
- T1 - SUP relatives aux chemins de fer (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

- Route
- Surface hydrographique
- Bâti
- Commune de la CATLP

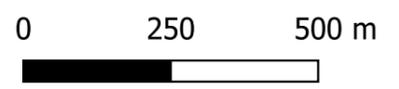


# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune de Lanne



## Les types de servitudes d'utilité publique

- A5 - SUP pour la pose des canalisations d'eau potable et d'assainissement
- AS1 - SUP relatives à la protection des eaux potables et minérale (générateur)
- AS1 - SUP relatives à la protection des eaux potables et minérale (assiette)
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (assiette)
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (générateur)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (assiette)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (générateur)
- PM1 - SUP résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
- PT1 - SUP relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - SUP relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles
- PT3 - SUP relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)



## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

- Route
- Surface hydrographique
- Bâti
- Commune de la CATLP



# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune de Layrisse



0 250 500 m

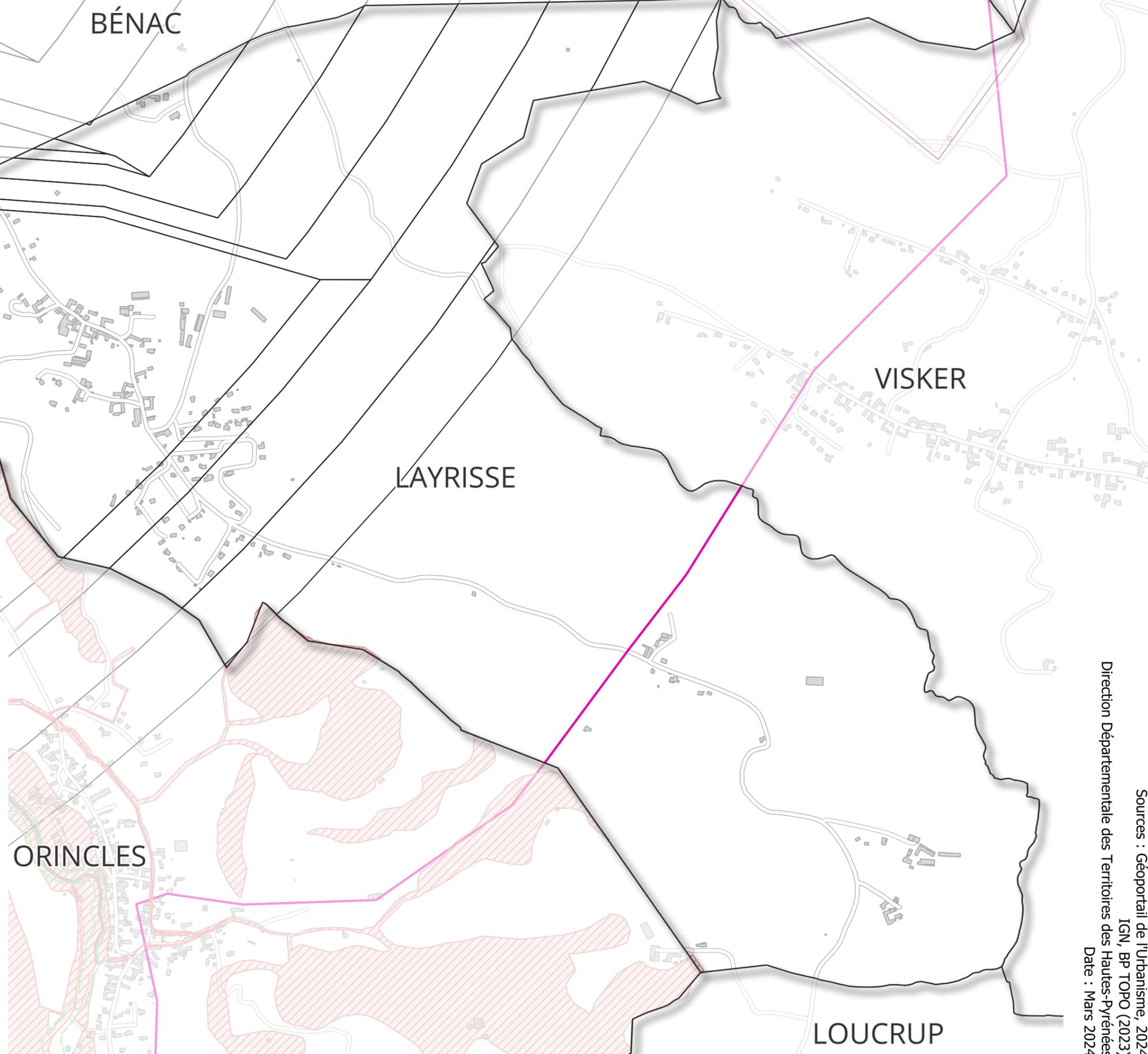


## Les types de servitudes d'utilité publique

-  PT3 - SUP relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
-  T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
-  T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

-  Route
-  Surface hydrographique
-  Bâti
-  Commune de la CATLP



# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune de Louey



AZEREIX

ODOS

OSSUN

LOUEY

0 250 500 m



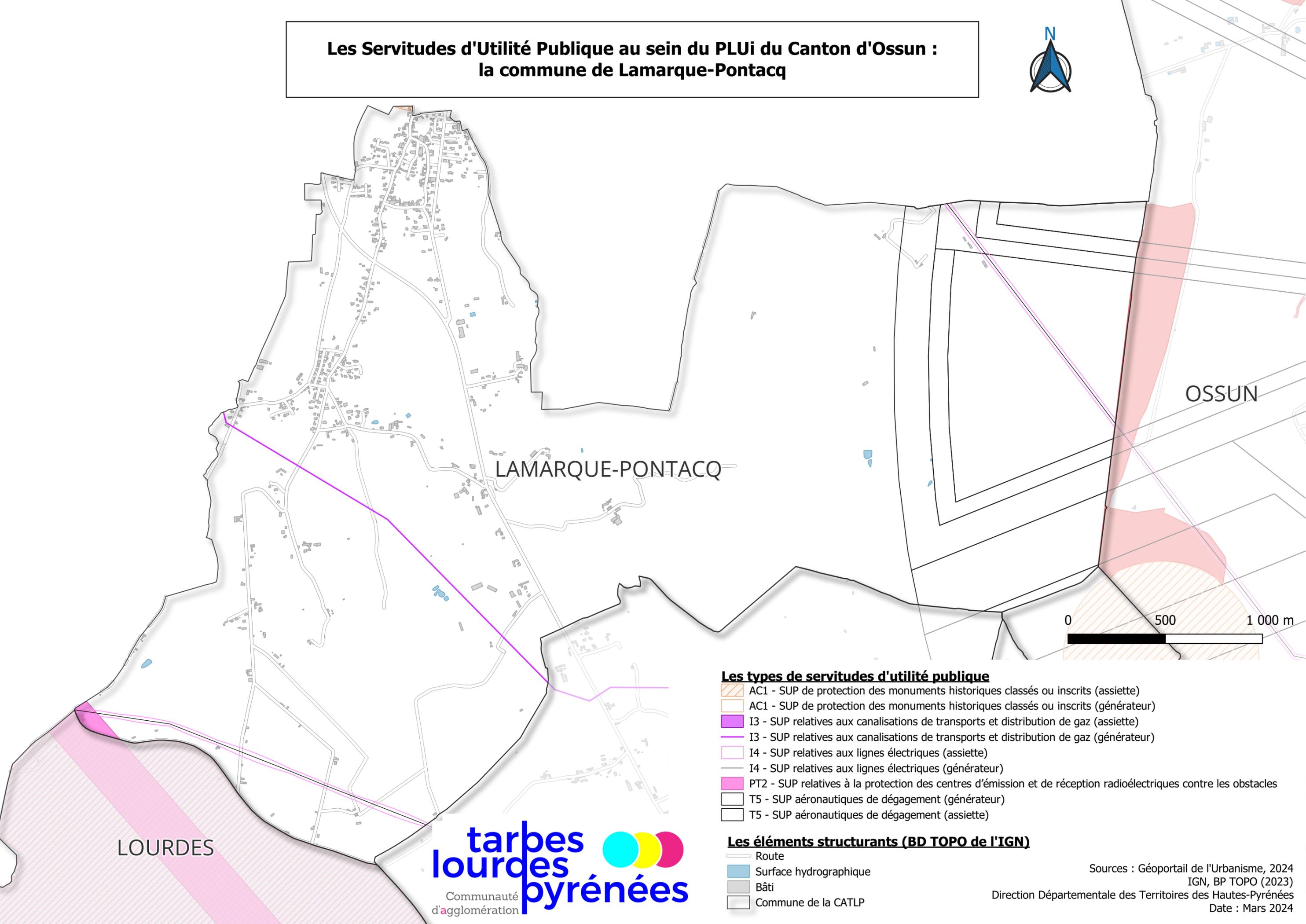
## Les types de servitudes d'utilité publique

-  A4 - SUP applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
-  EL11 - SUP relatives aux propriétés limitrophes des routes express et déviation d'agglomération
-  I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (assiette)
-  I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (générateur)
-  PM1 - SUP résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
-  PT1 - SUP relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
-  PT2 - SUP relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles
-  PT3 - SUP relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
-  T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
-  T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

-  Route
-  Surface hydrographique
-  Bâti
-  Commune de la CATLP

# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune de Lamarque-Pontacq



LAMARQUE-PONTACQ

OSSUN



## Les types de servitudes d'utilité publique

- AC1 - SUP de protection des monuments historiques classés ou inscrits (assiette)
- AC1 - SUP de protection des monuments historiques classés ou inscrits (générateur)
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (assiette)
- I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (générateur)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (assiette)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (générateur)
- PT2 - SUP relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

- Route
- Surface hydrographique
- Bâti
- Commune de la CATLP

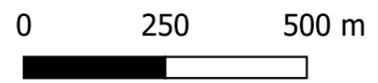
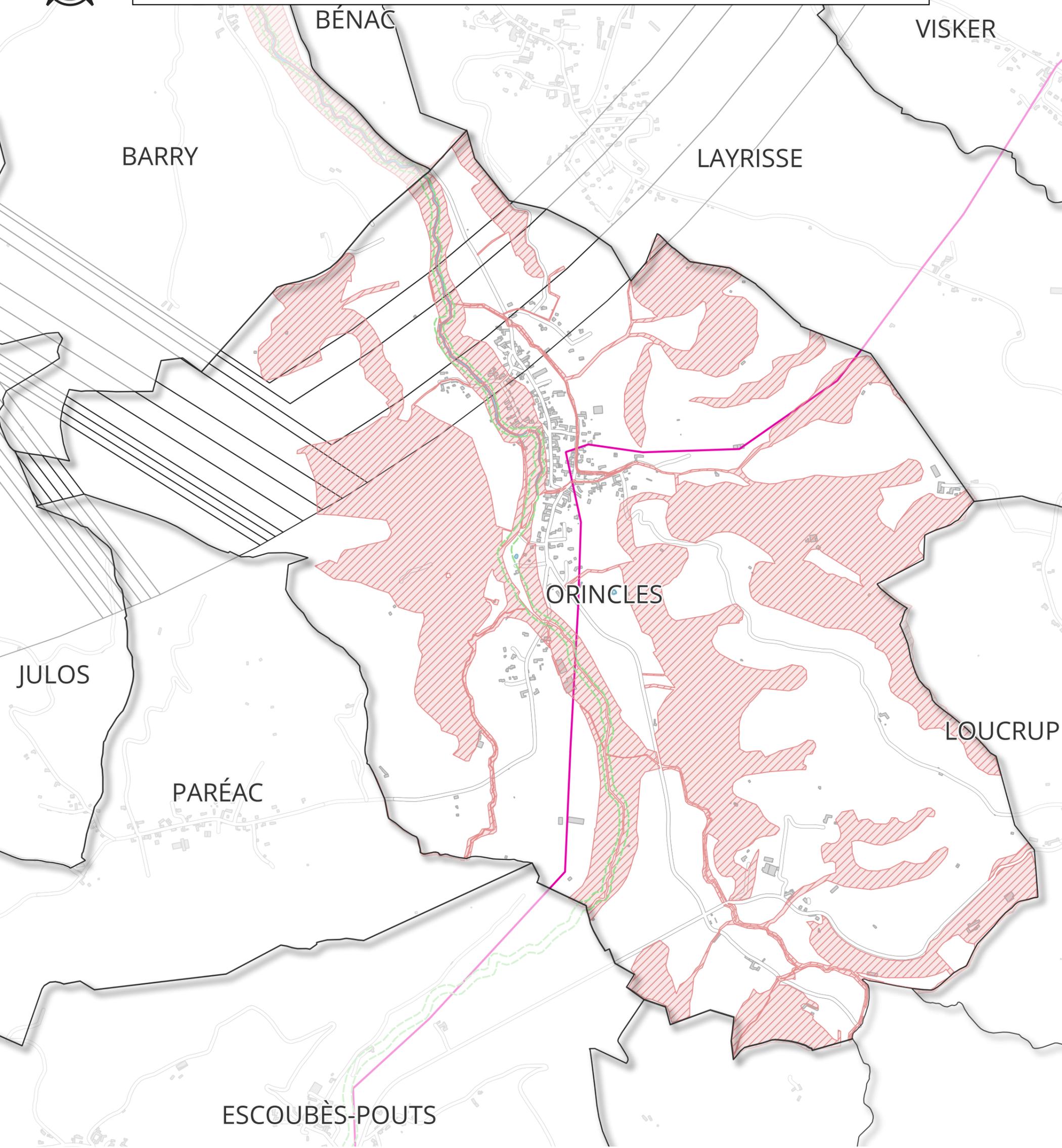
Sources : Géoportail de l'Urbanisme, 2024  
IGN, BP TOPO (2023)

Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées  
Date : Mars 2024

LOURDES



# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune d'Orincles



## Les types de servitudes d'utilité publique

- A4 - SUP applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- PM1 - SUP résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
- PT3 - SUP relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

- Route
- Surface hydrographique
- Bâti
- Commune de la CATLP

Sources : Géoportail de l'Urbanisme, 2024  
IGN, BP TOPO (2023)

Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées  
Date : Mars 2024



# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune d'Ossun

0 750 1 500 m

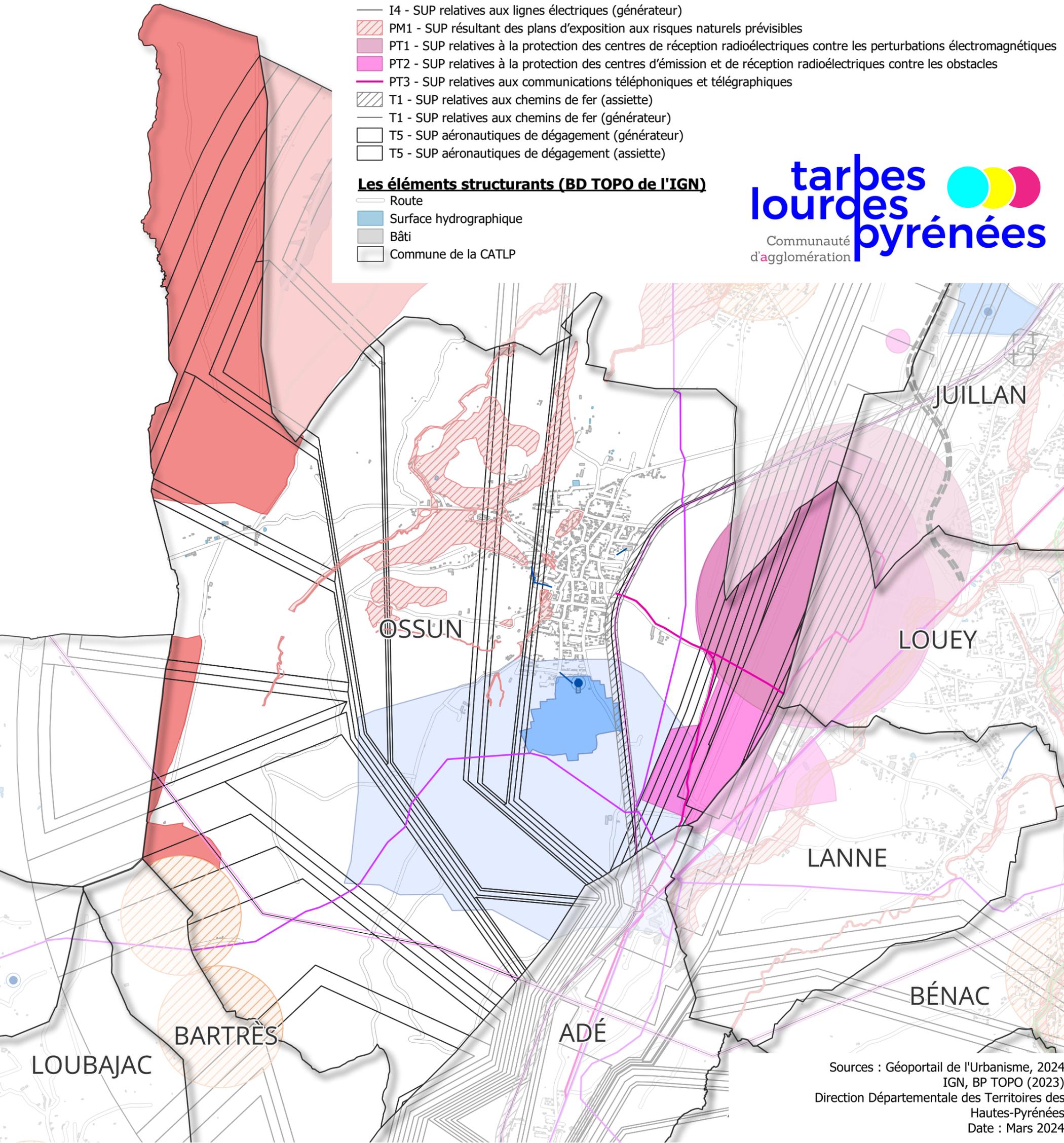


## Les types de servitudes d'utilité publique

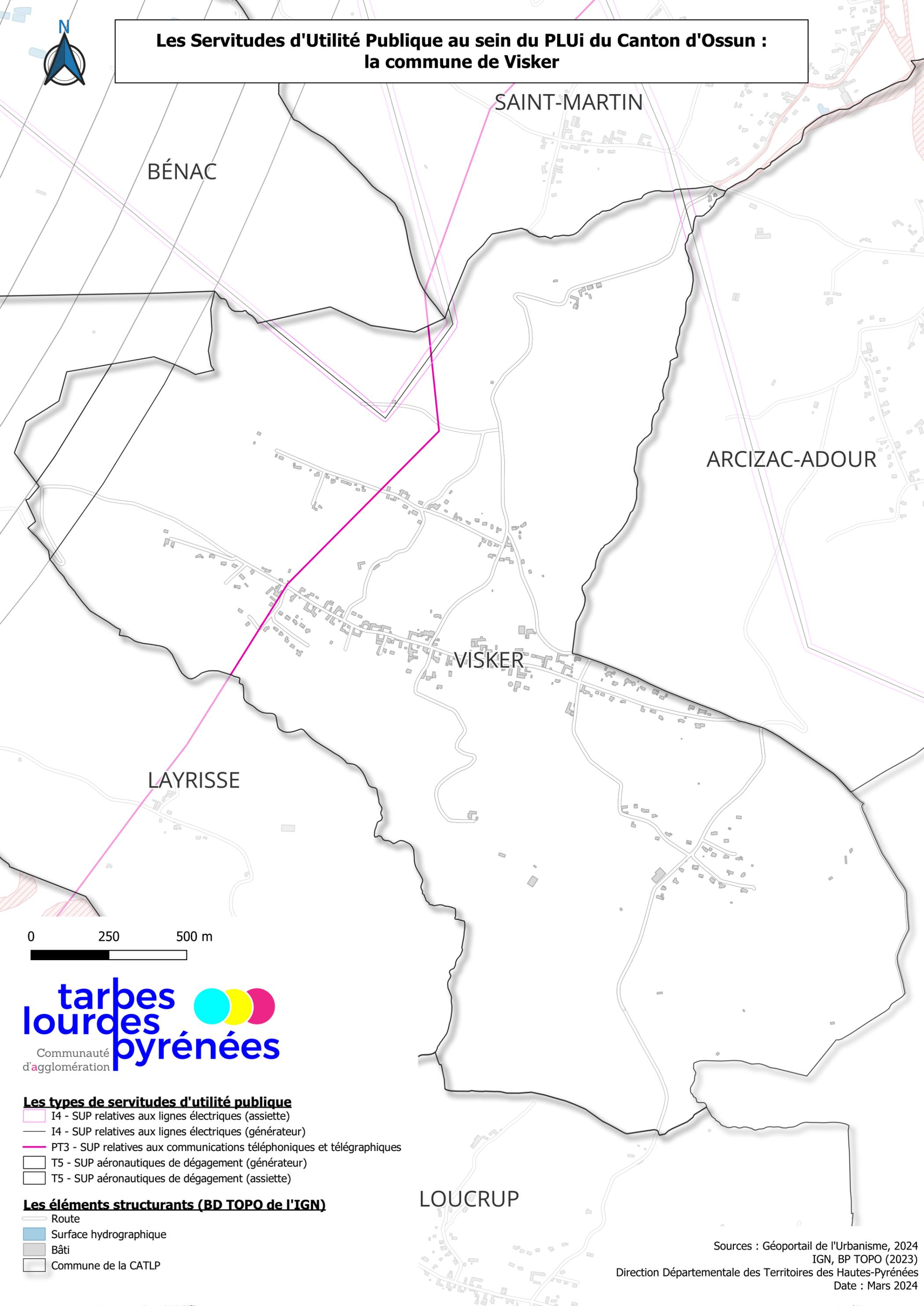
-  A5 - SUP pour la pose des canalisations d'eau potable et d'assainissement
-  AC1 - SUP de protection des monuments historiques classés ou inscrits (assiette)
-  AC1 - SUP de protection des monuments historiques classés ou inscrits (générateur)
-  AR6 - SUP relatives aux champs de tir
-  AS1 - SUP relatives à la protection des eaux potables et minérale (générateur)
- AS1 - SUP relatives à la protection des eaux potables et minérale (assiette)
-  Périmètre de protection immédiat
-  Périmètre de protection rapproché
-  Périmètre de protection éloigné
-  I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (assiette)
-  I3 - SUP relatives aux canalisations de transports et distribution de gaz (générateur)
-  I4 - SUP relatives aux lignes électriques (assiette)
-  I4 - SUP relatives aux lignes électriques (générateur)
-  PM1 - SUP résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles
-  PT1 - SUP relatives à la protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
-  PT2 - SUP relatives à la protection des centres d'émission et de réception radioélectriques contre les obstacles
-  PT3 - SUP relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
-  T1 - SUP relatives aux chemins de fer (assiette)
-  T1 - SUP relatives aux chemins de fer (générateur)
-  T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
-  T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

-  Route
-  Surface hydrographique
-  Bâti
-  Commune de la CATLP



# Les Servitudes d'Utilité Publique au sein du PLUi du Canton d'Ossun : la commune de Visker



0 250 500 m



## Les types de servitudes d'utilité publique

- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (assiette)
- I4 - SUP relatives aux lignes électriques (générateur)
- PT3 - SUP relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (générateur)
- T5 - SUP aéronautiques de dégagement (assiette)

## Les éléments structurants (BD TOPO de l'IGN)

- Route
- Surface hydrographique
- Bâti
- Commune de la CATLP

Sources : Géoportail de l'Urbanisme, 2024

IGN, BP TOPO (2023)

Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées

Date : Mars 2024